
DESTINATAIRES :	Les employés, gestionnaires et médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	François Lapierre, chef de service entreposage, distribution, buanderie et lingerie, DL
DATE :	Le 21 décembre 2022
OBJET :	Perte de débarbouillette

Par la présente, nous souhaitons vous informer que notre fournisseur de lingerie-literie connaît actuellement de très grosses pertes de débarbouillettes dans notre établissement. Il est donc très difficile pour celui-ci de procéder au remplacement au même rythme qu'elles sont perdues.

- Les débarbouillettes très souillées doivent être déposées dans les sacs de lingerie souillés. Notre fournisseur a des procédures en place pour désinfecter et nettoyer tous les types de souillures.
- Les débarbouillettes usées doivent aussi être remises dans les sacs de lingerie souillés. Notre fournisseur a la responsabilité de faire le tri de la lingerie et de jeter les items trop usés.

Veillez noter qu'il ne faut jamais jeter les débarbouillettes.

Merci de votre collaboration.

FL